

## L'URGENCE DE RÉCUSER LA DOCTRINE DE LA DISSUASION NUCLÉAIRE

Jean-Marie MULLER \*

Le 17 octobre 2013, Yves Boivineau, évêque d'Annecy et président de *Justice et Paix* France a publié dans *La Croix* un article intitulé : « *Pour un moratoire sur la modernisation des forces nucléaires* ». Il regrette « *les décisions de modernisation de l'arsenal nucléaire [français]* » : « *Pour ceux, écrit-il, qui ont espéré qu'après la fin du Pacte de Varsovie et la disparition de l'URSS une ère de désarmements conséquents ouvrirait une nouvelle période de construction d'une sécurité collective, les options de prolongation indéfinie des capacités nucléaires suscitent étonnement et tristesse.* » Avec raison, il souligne que « *le danger de la prolifération paraît d'une extrême gravité* » et il redoute que l'accroissement du nombre des puissances nucléaires n'augmente la probabilité d'un échange de tirs nucléaires qui auraient des conséquences planétaires catastrophiques. Sans nul doute, le président de *Justice et Paix* fait le bon diagnostic.

Dans ces conditions, il estime que la priorité devrait être « *de garantir la pleine application du Traité de non-prolifération (TNP)* ». Et, là encore, il a raison. Malheureusement, il fait une analyse édulcorée du contenu de ce traité : « *En échange, note-t-il, du renoncement de la quasi-totalité des États à l'armement nucléaire, ceux qui le possédaient s'engageaient à le réduire progressivement jusqu'à son élimination.* » En réalité, l'article VI de ce Traité stipule très précisément : « *Chacune des parties au Traité s'engage à poursuivre de bonne foi des négociations sur des mesures efficaces relatives à la cessation de la course aux armements nucléaires à une date rapprochée et au désarmement nucléaire, et sur un traité de désarmement général et complet sous un contrôle international strict et efficace.* » Ainsi le TNP n'exige pas une « *réduction progressive* » des armes nucléaires des États dotés, mais « *le désarmement nucléaire complet* » de ces États. L'erreur est de penser que la réduction des armements est le commencement de leur élimination. **Réduire n'est pas éliminer.** Réduire n'est pas désarmer. La décision de renoncer à l'arme nucléaire est de toute autre nature que la décision de réduire ses armes nucléaires. Pour éliminer, il faut avoir renoncé à croire aux vertus de la dissuasion nucléaire. Il faut renoncer à la doctrine de la dissuasion nucléaire.

Yves Boivineau fait référence à l'intervention de Dominique Mamberti, secrétaire du Vatican pour les relations avec les États, devant l'AG des Nations unies le 26 septembre 2013, mais il ne cite pas l'affirmation décisive du prélat qui a affirmé que « *l'obstacle principal* » à l'élimination des armes nucléaires était « *l'adhésion continue à la doctrine de la dissuasion nucléaire* ». Or précisément, le moratoire préconisé par le président de *Justice et Paix* ne remet nullement en cause la doctrine nucléaire à laquelle adhère pleinement l'État français.

Ce qui affaiblit encore la prise de position de l'évêque d'Annecy, c'est qu'il n'envisage ce moratoire sur la modernisation de l'arsenal nucléaire français que « *jusqu'à la prochaine conférence d'examen du TNP en 2015* ». Mais qui peut croire sérieusement que cette conférence changera fondamentalement les données de la question nucléaire internationale ? Dès lors, on ne peut être que sceptique sur l'effet d'un tel moratoire. « *La France, poursuit-il, ne pourrait-elle pas, en annonçant ce moratoire, proposer aux États nucléaires d'examiner avec elle les moyens d'une limitation de la course à l'accroissement qualitatif des arsenaux ?* » Mais, même si cette proposition pour le moins précautionneuse était retenue, cela ne remettrait pas en cause l'adhésion de ces États à la doctrine de la dissuasion nucléaire qui est l'obstacle majeur au désarmement nucléaire. Tout bien considéré, le moratoire proposé par l'évêque d'Annecy n'apparaît pas comme « un pas en avant », mais comme « un pas de côté », d'aucuns diraient « un pas de clerc ».

En définitive, Yves Boivineau s'en tient à « *l'objectif de long terme d'un désarmement progressif, général et contrôlé* ». Mais, depuis des décennies, la mise en avant de cet objectif par les États dotés eux-mêmes n'est qu'un prétexte fallacieux pour maintenir leur arsenal nucléaire.

Ainsi, devant l'impossibilité actuelle d'un désarmement multilatéral, les citoyens des pays dotés de l'arme nucléaire ont l'impérieux devoir indissociablement éthique et politique d'exiger sans attendre le désarmement unilatéral de leur pays. Désarmement bien ordonné commence par soi-même. C'est la seule manière aujourd'hui d'espérer pouvoir briser l'idole nucléaire.

\* Philosophe et écrivain. [www.jean-marie-muller.fr](http://www.jean-marie-muller.fr)

18 octobre 2013